

Inspection éducation nationale circonscription Versailles	Ecole Élémentaire Publique “LULLY-VAUBAN ” 87, 89, avenue de Paris 78000 VERSAILLES 01.39.51.71.39
Compte rendu de la Réunion du Conseil d’Ecole n° 1 en date du 7 novembre 2023	

Le premier conseil d'école de l'année 2023-2024 s'est tenu le mardi 7 novembre 2023 sous la présidence de madame Wyns, directrice de l'école.

Etaient présents mesdames et messieurs les enseignants de l'école.

Etaient présents mesdames et messieurs les délégués élus des parents d'élèves :

- madame Delattre, et ses colistiers pour la PEEP.
- madame Poirier et ses colistiers pour l'UNAAPE.
- madame Carnielo, et ses colistiers pour la FCPE.

Etait présente madame Chagnaud-Forain, Conseillère municipale.

Etait excusée madame Dubois, cadre territorial, responsable de secteur du périscolaire.

Etait présente madame Plisson, responsable périscolaire.

Etait présent monsieur Romano, conseiller au études CHAM du Conservatoire.

Etait excusée madame Breton, Inspectrice de l'Education Nationale.

1. Bilan des élections et présentation du nouveau Conseil d'école:

Avec un taux de participation de 86,67 %, les élections au conseil d'école ont réparti les 18 sièges de représentants :

2 sièges pour la FCPE, tête de liste, 7 sièges pour la PEEP et 9 sièges pour l'UNAAPE. Nous remercions l'ensemble des parents pour leur grande participation à ce scrutin.

2. Bilan de rentrée et organisation générale de l'école :

L'école compte 430 élèves, répartis en 18 classes. Pour les élèves rencontrant des difficultés, une aide est proposée de 11H30 à 12H00 les lundis et jeudis. Les classes musicales voient la matinée prolongée jusqu'à midi les lundis et jeudis.

Nous accueillons trois nouvelles enseignantes, Mme Guimberteau CM1, Mme Kheng CM2, et Mme Duris, CP. Nous accueillons également Mme Robine, enseignante spécialisée RASED. Mme Robine explique les missions du RASED (réseau d'aide spécialisé pour les élèves en difficultés) : Les RASED rassemblent des psychologues et des professeurs des écoles spécialisés. Ils aident les professeurs à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et à construire des adaptations pédagogiques. Les aides spécialisées visent à prévenir et remédier aux difficultés scolaires qui résistent aux aides que les enseignants des classes apportent à leurs élèves.

3. Mise en œuvre de l'enseignement musical et évènements :

M. Romano, Directeur-Adjoint du Conservatoire présente l'année musicale.

Reprise des cours en date du 18 septembre. Il est rappelé que le planning prévisionnel des activités CHAM Primaire se trouve sur le site internet de l'école. En cette rentrée, l'équipe pédagogique accueille deux nouveaux professeurs : Harpe - Daphnée Derieux / Trompette - Florent Cardon

Les Rencontres et temps découverte en classe instrumentale

Depuis la semaine de rentrée et en continuité sur mois de novembre prochain, les parents des enfants CE2 (nouveau parcours instrumental) ainsi que dans un deuxième temps les parents des classes CM1/CM2 sont invités à venir rencontrer les professeurs et assister à des temps de cours "instrumentaux" de leurs enfants - les mardis et vendredis matin selon les horaires du planning.

La Journée accueil - nouveaux parents

Le samedi 14 octobre pour les CP/CE1 en Cours Ouvert FM Chant Choral avec les professeurs du CRR à l'attention des familles et enfants. Belle matinée importante pour la vie du projet et une présence des parents dans leur globalité nécessaire à la compréhension de cette filière CHAM.

Reprise des Heures Musicales à compter du 21 novembre : une présentation pour les CP/CE1 à 10h05 et une présentation parents à 18h30). Une fréquence mensuelle est ensuite prévue - planning en ligne. Et nous gardons une information par envoi du programme aux parents concernés le vendredi qui précède l'audition.

Présentation des instruments (de novembre à janvier) avec l'expression des 3 choix instrumentaux en classe (fin janvier).

Démarche "Maternelle" : Une date en construction sur décembre avec le souhait de faire venir des classes GS maternelle qui pourront bénéficier d'un temps chorale présentée par nos CP Cham, sous la direction de des professeurs du CRR.

Le dispositif "Ecole du spectateur" : c'est associer la démarche pédagogique d'apprentissage musicale à des temps de sortie et de rencontres artistiques.

Premier temps au mois de novembre - le 28 en après-midi à l'auditorium du CRR - avec la compagnie les Gens de la voix en résidence autour de leur nouvelle création « Helen Keller, un portrait musical » + bord plateau. Pour les classes de CM1/CM2 de Mme Herschtal, CM2 de Mme Léonard et CM2 cham de Mme Kheng.

Projet Artistique - CHAM primaires

- Chant Choral CM2/6ème au collège J.P. Rameau - 12 et 14 décembre 2023
- Temps Orchestres
 - Nouveau : Orchestre Symphonique et Harmonie : lancement d'un projet rencontre pour les CM2 en lien avec les 6èmes CHAM (concerts en juin dans le cadre de la semaine des orchestres du CRR et inscrit dans le temps Mois Molière)
 - Concert des Orchestres CHAM primaire - le mardi 30 avril à la Chancellerie
- Récital CM2 et Temps concert des Orchestres entre les 22 et 29 juin sur le site de l'école Lully.

Découverte des filières CHAD et CHAM sur le site de la Chancellerie : samedi 13 janvier en matinée. Trois temps d'accueils pour les futurs inscrits en classes primaire, collège et lycée.

4. Périscolaire : garderie du matin, cantine, étude du soir, garderie postscolaire

Le midi compte 14 animateurs, pour 380 enfants inscrits. Activités proposées : Hockey, improvisation théâtrale, jeux collectifs, travaux manuels. Les études comptent entre 90 et 149 inscrits. Il est observé une augmentation de 25% de la fréquentation cantine/étude. L'effectif est important, les groupes ne permettent pas toujours de revoir l'ensemble des devoirs de chaque élève. Il est rappelé que ce sont des études surveillées, et que les devoirs doivent être revus à la maison. Le mercredi compte 50 élèves de l'école avec 5 animateurs.

Une question est portée sur les droits et devoirs concernant les objets apportés à l'école. Il est rappelé que les callot (grosses billes) sont interdites, que les ballons en mousse sont exclusivement fournis par l'école et le périscolaire.

5. Enseignement des langues vivantes : du CP au CM2

L'anglais est dispensé par les enseignants à toutes les classes. Cette année, en plus de l'apprentissage de l'anglais, toutes les classes de CM2 bénéficient de cet enseignement, conduit par Mme Herschtal et Mme Schulz.

6. Evaluations nationales en CP, CE1 et CM1 :

Les CP, CE1, CM1 ont été évalués fin septembre. Mme Pouliquen expose les modalités de passation. Les parents sont informés des résultats de leur enfant. L'analyse des évaluations en commun avec la maternelle débouchera sur des actions de remédiation avec ou sans l'intervention du réseau d'aide. Les évaluations nationales de mi-CP se dérouleront en janvier.

7. Sorties scolaires et projets :

Huit classes sont inscrites au projet « Ecole et cinéma », toutes les classes sont inscrites au projet littéraire des Incorruptibles. Un foisonnement de projets est programmé cette année ; domaine artistique principalement mais également sportif, lecture, mathématiques, etc... Les classes feront les sorties culturelles souhaitées.

Les classes de CM1 de Mme Schulz et Mme Lacheteau ont un projet de séjour découverte à Postdam, prévu du 4 au 8 mars.

8. Bibliothèque :

Merci aux parents bénévoles qui gèrent la bibliothèque. Madame Le Roux qui coordonnait la bibliothèque l'année dernière a passé la main. L'école tient à la remercier pour son implication. C'est Mme Millet Thiébaud qui reprend sa mission, nous la remercions vivement de son engagement. Les plages d'ouverture permettront de répondre à la demande des classes.

9. Travaux réalisés et demandés :

- Travaux réalisés : Remplacement des néons par des leds dans l'ensemble des bâtiments.
- Travaux en attente :
 - o Nettoyage du préau cour Lully : depuis l'année dernière en attente
 - o Finitions des travaux hall Vauban (finition de peinture et d'enduit).
 - o Réfection du préau cour Vauban : demandé depuis deux ans.
 - o Comblement du revêtement affaissé dans la cour Lully.
 - o Eclairage des leds à régler, éclairage de scène au gymnase supprimé, il est demandé une révision des travaux.
 - o Réglage des sonneries de cour de récréation : demandé depuis l'année dernière
 - o Réglage des fenêtres, demande récurrente depuis plusieurs années
 - o Devis devrait être envoyé pour la réfection de la cuisine de la salle des maîtres du bas, et pouvoir ainsi installer le four demandé dans le cadre des projets pédagogiques « cuisine » des classes.
- Point sur les travaux de l'extension : la livraison est prévue pour la rentrée de septembre 2024.
- Projet de végétalisation des cours : la mairie planifie à moyen terme (révision partielle d'un espace de cour) et long terme (réfection totale de la cour). Le projet n'est pas encore à l'ordre du jour de l'école, mais l'entrée dans ce projet se fera dans la concertation, avec les élèves possiblement.
- L'éco-jardinage ne pourra être maintenue en l'état dans les bacs de l'école, en raison des interdictions d'arrosage lors des périodes de sécheresse. Les enseignants pourraient se réapproprier les bacs, un don de graines est proposé par la mairie. Une demande sera faite au département pour travailler le jardinage au parc de Mme Elisabeth.

10. Sécurité et exercices :

Durant l'année, il sera réalisé deux exercices « incendie » et un exercice de mise en sécurité « attentat – intrusion » ou « confinement gaz toxique ». L'exercice « incendie » a été réalisé le 5 octobre dernier.

11. Règlement intérieur de l'école

Le règlement est soumis au vote et adopté à l'unanimité. Il sera diffusé pour signature des élèves et des parents.

Un conseil d'enfants se réunira deux à trois fois. Les points soulevés à cette instance intéressent principalement le temps de la pause méridienne. Les questions communes au scolaire et périscolaire feront l'objet d'une concertation. Les comptes rendus seront affichés dans l'école et distribués aux délégués.

12. Prévention – protocole harcèlement pHARe

Le protocole de traitement des situations de harcèlement est expliqué au conseil. Ce protocole figurera en annexe du règlement intérieur de l'école. Les parents souhaitent être formés, ils pourront consulter des documents ressources sur le site de l'école. La mairie indique qu'une conférence a été organisée l'année dernière à l'attention des parents, en collaboration avec l'Inspection de l'Education nationale.

Les élèves CM2 bénéficieront d'une sensibilisation au cyber harcèlement et passeront leur permis internet lors de l'intervention de la brigade de la police nationale, les 14 et 16 novembre.

À l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, tous les élèves du CE2 à la classe de Terminale sont invités à remplir en classe un questionnaire d'autoévaluation. Deux heures du temps scolaire seront banalisées à cette fin, entre le jeudi 9 novembre et le mercredi 16 novembre 2023. L'objectif est de faciliter la détection et prévenir les situations de harcèlement. Une analyse sera menée en conseil des maîtres et permettra d'approfondir notre travail sur le climat scolaire. Un point sera rendu lors du prochain conseil d'école.

13. Projet d'école

Le projet d'école sera revu en 2024. La journée de solidarité sera dédiée au réajustement de ce projet, en lien avec les résultats des évaluations nationales, et à l'analyse du questionnaire sur le harcèlement.

Les parents proposent une course contre la mucoviscidose : association AGE, avec défi sportif + collecte de dons. Le projet est salué mais engage l'ensemble des classes et de fait nécessite une réflexion sur les capacités de l'école, en termes de moyens humains, logistiques et organisationnels.

La FCPE propose le financement d'une boîte à livres, qui devrait nécessiter une concertation ultérieure sur la faisabilité : l'organisation et la sélection des apports en livres.

Une collecte alimentaire pourra être proposée avec l'association AMD intervenue en 22/23.

14. Vie de l'école et Festivités :

Le Carnaval est fixé au jeudi 21 mars 2024. Le thème reste à définir.

La fête d'école pourrait avoir lieu le samedi 29 juin, si nous avons assez de volontaires au comité d'organisation. Les concerts, spectacles et autres réunions de classe auront lieu indépendamment pour chaque classe.

15. Coopérative :

Le bilan de l'exercice 2022/2023 est présenté au Conseil d'école par Mme Motté, trésorière de la coopérative. Il est précisé que les classes bénéficient de l'intégralité des dons des parents.

La séance est levée à 20H44.

NB : Prochain conseil d'école : Mardi 5 mars 2024 à 18h30.

Le Secrétaire de Séance :
Jacques Broch

La Présidente du Conseil d'Ecole :
Aurélia Wyns